

Image not found or type unknown



autorisation de défrichement

Par **immobilier**, le **29/02/2012** à **14:28**

Bonjour,

Je désirerais savoir si dans le cadre d'une autorisation préalable de travaux sur un terrain cadastré BR (bois et résineux) et situé dans un massif de plus de 4 hectares je dois d'abord déposer une autorisation de défrichement ou celle-ci ne concerne-t-elle que les permis de construire ?

Merci de votre réponse